

# MODELES D'INSTRUMENTS DE MESURE NOUVELLEMENT APPROUVES

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 91.00.261.004.2 DU 19 DECEMBRE 1991

## Taximètre électronique DENZER modèle MCT

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 78-363 DU 13 MARS 1978 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE TAXIMETRES, DE L'ARRETE DU 21 AOUT 1980 MODIFIE RELATIF A LA CONSTRUCTION, A L'APPROBATION DE MODELE, A L'INSTALLATION ET A LA VERIFICATION PRIMITIVE DES TAXIMETRES, ET DE L'ARRETE DU 17 FEVRIER 1988 FIXANT LES CONDITIONS DE CONSTRUCTION, D'APPROBATION ET D'INSTALLATION SPECIFIQUES AUX TAXIMETRES ELECTRONIQUES.

### FABRICANT

Société HALE ELECTRONIC, Landstrasse 5,  
Salzburg, Autriche.

### DEMANDEUR

Etablissements H. DENZER, Zone industrielle,  
Carrefour de l'Europe, 57600 Forbach.

### OBJET

La présente décision complète et renouvelle la décision n° 89.2.02.231.1.3 du 21 avril 1989 (1) déjà renouvelée par la décision n° 90.2.01.231.1.3 du 8 juin 1990.

(1) *Revue de Métrologie*, juin 1989, page 633.

### CARACTERISTIQUES

Le taximètre DENZER type MCT, ne diffère du modèle approuvé que par l'adjonction d'un tarif horaire associé à chaque tarif kilométrique en remplacement du tarif horaire unique.

Dans le cas où le tarif horaire est indépendant du tarif kilométrique, il suffit de programmer les différents tarifs horaires à la même valeur.

### DISPOSITION PARTICULIERE

Le numéro et la date d'approbation de modèle inscrits sur l'instrument sont ceux prévus par la décision d'approbation n° 89.2.02.231.1.3 du 21 avril 1989.

### VALIDITE

La présente décision a une validité d'un an à compter de la date figurant dans son titre.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET